



SESSION EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	104
2. 2010 05 134 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.....	104
3. 2010 05 135 ENTÉRINEMENT DE LA PROPOSITION DU CCU (CONSTRUCTION MAISON M. GÉRARD GAULIN)	104
4. 2010 05 136 LEVÉE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE.....	105



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439, chemin Favreau, le 31 mai 2010, à 19 h 30, présidée par Son Honneur le Maire, Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Sandra Raymond	Monsieur Claudette Thibault
Monsieur Jean-Yves Masson	Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Martial Tétreault	Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture de la session extraordinaire

Madame le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

Elle fait la lecture de l'ordre du jour et en demande l'adoption.

2. 2010 05 134 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session extraordinaire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Entérinement de la proposition du CCU (construction maison M. Gérard Gaulin) ;
5. Levée de la session extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la session extraordinaire du 31 mai 2010 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. 2010 05 135 Entérinement de la proposition du CCU (construction maison M. Gérard Gaulin)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable au projet de construction de M. Gérard Gaulin lors de sa rencontre du 26 mai 2010 (résolution 2010-06-26, 04) ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité de délivrer un permis de construction à M. Gérard Gaulin pour une nouvelle résidence conformément à la *Politique d'intégration et d'implantation architecturale* pour la zone R-1.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.



4. 2010 05 136 Levée de la session extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU :

QUE la session extraordinaire du 31 mai 2010 soit levée à 19 h 45.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, Maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier